



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE
BOLLETTINO

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0086

Venerdì 20.02.2004

Sommario:

- ◆ **LE UDIENZE**
- ◆ **VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA**
- ◆ **MESSAGGIO DEL SANTO PADRE ALLA PONTIFICIA ACCADEMIA PER LA VITA**

◆ **LE UDIENZE**

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia, in Visita "ad Limina Apostolorum":

S.E. Mons. Jean-Yves Riocreux, Vescovo di Pontoise;

S.E. Mons. Olivier de Berranger, Vescovo di Saint-Denis;

S.E. Mons. Eric Aumonier, Vescovo di Versailles;

S.E. Mons. Patrick Le Gal, Ordinario Militare;

Gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale Francese, in Visita "ad Limina Apostolorum".

Giovanni Paolo II ha ricevuto oggi in Udienza:

S.E. Mons. Francesco Lambiasi, Vescovo emerito di Anagni-Alatri, Assistente Ecclesiastico Generale dell'Azione Cattolica Italiana e la Dott.ssa Paola Bignardi, Presidente Nazionale della medesima associazione.

[00279-01.01] [Testo originale: Italiano]

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DI FRANCIA

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre Giovanni Paolo II ha rivolto agli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale di Francia (Provincia Ecclesiastica di Parigi), incontrati questa mattina e ricevuti nei giorni scorsi, in separate udienze, in occasione della Visita "ad Limina Apostolorum":

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur le Cardinal, chers Frères dans l'épiscopat,

1. Je suis heureux de vous accueillir, à l'occasion de votre Visite *ad limina*, vous les Pasteurs de la province de Paris, ainsi que l'Évêque aux Armées. Je remercie Monsieur le Cardinal Jean-Marie Lustiger des paroles aimables qu'il vient de m'adresser. Je désire ardemment que votre visite, qui vous permet de rencontrer le Successeur de Pierre, vous confirme dans votre mission au service de l'évangélisation. Annoncer l'Évangile est à un titre tout spécial la mission de l'Évêque, «manifestation éminente de sa paternité» de pasteur qui «doit être conscient des défis que comporte l'heure actuelle et avoir le courage de les affronter» (*Pastores gregis*, n. 26). Nous ne pouvons oublier la phrase de l'Apôtre des Nations: «Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !» (1 Co 9, 16). Le Concile rappelait déjà l'urgence de l'évangélisation pour «faire briller sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église» (*Lumen gentium*, n. 1).

2. Les rapports quinquennaux font état de la sécularisation de la société française, comprise souvent comme un refus, dans la vie sociale, des valeurs anthropologiques, religieuses et morales qui l'ont profondément marquée. Aussi le besoin d'une annonce renouvelée de l'Évangile se fait-il sentir, même pour les personnes déjà baptisées, au point de constater que bien souvent une première annonce de l'Évangile est quasiment partout nécessaire (cf. *Ecclesia in Europa*, nn. 46-47). Vous évoquez aussi la baisse du nombre d'enfants catéchisés, vous réjouissant en même temps du nombre croissant de catéchumènes parmi les jeunes et les adultes, ainsi que de la redécouverte du sacrement de Confirmation. Ce sont des signes qui indiquent que la transmission de la foi peut se développer malgré les conditions difficiles. Puissent les appels des hommes qui veulent «voir Jésus» (Jn 12, 21) et qui frappent à la porte de l'Église vous aider à susciter un nouveau printemps de l'évangélisation et de la catéchèse ! Je suis avec intérêt les réflexions entreprises par votre Conférence, afin de proposer la foi dans la société actuelle et d'inviter les communautés diocésaines à une audace renouvelée en ce domaine, audace que donne l'amour pour le Christ et pour son Église, et qui est puisée dans la vie sacramentelle et dans la prière.

3. En ce qui concerne la catéchèse pour les enfants et pour les jeunes, il est important de leur offrir une éducation religieuse et morale de qualité, donnant les éléments clairs et solides de la foi, qui conduisent à une vie spirituelle intense – car l'enfant est lui aussi *capax Dei* comme le disaient les Pères de l'Église –, à une démarche sacramentelle et à une vie humaine digne et belle. Pour constituer le noyau solide de l'existence, la formation catéchétique doit être accompagnée d'une pratique religieuse régulière. Comment la proposition faite aux enfants peut-elle vraiment s'enraciner en eux et comment le Christ peut-il transformer de l'intérieur leur être et leur agir, s'ils ne le rencontrent pas régulièrement (cf. *Dies Domini*, n. 36; *Ecclesia de Eucharistia*, n. 31) ? Il importe aussi que les Autorités concernées, dans le respect de la législation en vigueur, laissent la place pour la catéchèse et pour la démarche religieuse personnelle et communautaire des fidèles, se souvenant que cette dimension de l'existence a une incidence positive sur les liens sociaux et sur la vie des personnes. Je tiens à remercier chaleureusement les services diocésains de catéchèse et tous les catéchistes, qui s'attachent à l'éducation religieuse de la jeunesse. Je les encourage à poursuivre leur belle et noble mission, si importante dans le monde présent, en prenant toujours soin de transmettre fidèlement le trésor que l'Église a reçu des

Apôtres (cf. Ac 16, 2), pour que grandisse le peuple chrétien et que se réalise vraiment la communion ecclésiale. Ils ne verront peut-être pas toujours les fruits immédiats de leur action, mais qu'ils sachent que ce qu'ils sèment dans les cœurs, Dieu saura le faire grandir, car c'est Lui qui donne la croissance (cf. 1 Co 3, 7). Qu'ils se souviennent que c'est l'avenir de la transmission de la foi et de sa mise en œuvre qui est en jeu ! La visibilité de l'Église de demain en dépend aussi pour une grande part.

Il convient donc d'être attentifs à la formation des parents et des catéchistes, pour qu'ils puissent aller au cœur de la foi qu'ils ont à communiquer. La démarche chrétienne ne peut reposer sur une simple attitude sociologique, ni sur la connaissance de quelques rudiments du message chrétien, qui ne conduiraient pas à une participation à la vie de l'Église. Ce serait le signe que la foi demeure totalement extérieure aux personnes. Les pasteurs et les catéchistes se rappelleront également que les enfants et les jeunes sont particulièrement sensibles à la cohérence entre la parole des personnes et leur existence concrète. En effet, comment les jeunes peuvent-ils prendre conscience de la nécessité de la participation à l'Eucharistie dominicale ou de la pratique du sacrement de pénitence si leurs parents ou leurs éducateurs ne vivent pas eux-mêmes une telle vie religieuse et ecclésiale ? Plus le témoignage de foi et de vie morale sera en harmonie avec la profession de foi, plus les jeunes comprendront en quoi la vie chrétienne éclaire toute l'existence et lui donne sa force et sa profondeur. Le témoignage quotidien constitue le sceau d'authenticité de l'enseignement donné.

Je vous invite à garder le souci de la formation des jeunes, en recherchant des formes d'enseignement qui, tenant compte de leur désir de faire une expérience humaine chaleureuse, leur proposent de connaître le Christ et de le rencontrer dans une démarche de prière personnelle et communautaire forte et structurante. À ce propos, je sais que vous vous attachez à renouveler en permanence les outils catéchétiques et pédagogiques utilisés par les services de catéchèse, en conformité avec le *Catéchisme de l'Église catholique* et le *Directoire général pour la Catéchèse*, qui donnent les fondements théologiques et les points-clés de l'enseignement catéchétique pour toutes les catégories de personnes.

4. Dans cette perspective, la vocation et la mission des baptisés dans la communauté ecclésiale et dans le monde ne se comprennent qu'à la lumière du mystère de l'Église, «le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain» (*Lumen gentium*, n. 1). Dans cet esprit, il importe que soit proposée aux fidèles une démarche d'intelligence de la foi, qui leur permette de mieux harmoniser leurs connaissances religieuses avec leur savoir humain, afin qu'ils puissent réaliser une synthèse toujours plus solide entre leurs acquis scientifiques et techniques, et l'expérience religieuse. Je me réjouis de la proposition faite pour promouvoir des écoles de la foi au sein des institutions universitaires ou en dehors d'elles, mais avec leur soutien, car elles sont particulièrement habilitées à donner un enseignement de qualité, en fidélité au Magistère, dans une perspective non seulement intellectuelle, mais avec le souci de développer la vie spirituelle et liturgique du peuple chrétien, et de l'aider à découvrir les exigences morales liées à la vie selon l'Évangile. Je voudrais saluer l'action de l'École cathédrale de Paris, dont bénéficient de nombreuses personnes de votre province et qui invite chacun à approfondir inlassablement le mystère de la foi, pour, après l'avoir mieux compris et mieux assimilé, le transmettre dans un langage adapté, sans cependant en transformer la substance. Cette harmonisation entre une compréhension rationnelle du donné révélé et une transmission inculturée est, me semble-t-il, un des défis du monde d'aujourd'hui. Je tiens aussi à saluer et à encourager l'expérience lancée par les pasteurs d'un certain nombre de capitales européennes, qui se sont associés pour donner un nouvel élan à l'évangélisation dans les grandes villes du Continent, contribuant à raviver l'âme chrétienne de l'Europe et à rappeler aux Européens les éléments de la foi de leurs pères, qui ont participé à l'édification des peuples et aux relations entre les Nations.

5. Je souhaite aussi attirer votre attention sur la fonction catéchétique et évangélisatrice de la liturgie, qui doit être comprise comme une voie de sainteté, la force intérieure du dynamisme apostolique et du caractère missionnaire de l'Église (cf. Lettre apostolique *Spiritus et sponsa* pour le LXe anniversaire de la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium*, n. 6). Le but de la catéchèse est en effet de pouvoir proclamer en Église la foi au Dieu unique: Père, Fils et Saint-Esprit et de renoncer «à servir tout autre absolu humain», formant ainsi l'être et l'agir de l'homme (cf. *Directoire général pour la Catéchèse*, nn. 82-83). De ce fait, il importe que les pasteurs prennent toujours davantage soin, avec la collaboration de laïcs, de la préparation des liturgies dominicales, dans une attention particulière au rite et à la beauté de la célébration. En effet, toute la liturgie parle du mystère divin. Dans la ligne des *Journées mondiales de la Jeunesse* de Paris, votre Conférence travaille

avec bonheur sur le renouveau de la catéchèse, pour que l'annonce de la foi se recentre sans cesse sur l'expérience de la Vigile pascale, cœur du mystère chrétien, qui proclame la mort et la Résurrection du Sauveur, jusqu'à son retour dans la gloire. Dans leurs homélies, les prêtres auront soin d'enseigner aux fidèles les fondements doctrinaux et scripturaires de la foi. J'appelle de nouveau avec force tous les fidèles à enraciner leur expérience spirituelle et leur mission dans l'Eucharistie, autour de l'Évêque, ministre et garant de la communion dans l'Église diocésaine, car «là où est l'Évêque, là est l'Église» (S. Ignace d'Antioche, *Lettre aux Smyrniotes* 8, 2).

6. Au terme de notre rencontre, je vous demande de transmettre mes salutations affectueuses à vos communautés. Remerciez les prêtres et les communautés religieuses de vos diocèses, qui s'attachent avec générosité à annoncer le Royaume de Dieu ! Ma pensée va aujourd'hui à toutes les personnes qui se dépensent sans compter auprès de la jeunesse, dans la catéchèse paroissiale, dans les institutions et dans les mouvements où se réalisent des actions catéchétiques; l'Église leur sait gré de leur dévouement pour que le Christ soit mieux connu et mieux aimé. Transmettez la reconnaissance du Pape aux personnes qui, au nom même de l'Évangile, se consacrent aux œuvres de charité. Ne sont-elles pas, d'une certaine manière, des catéchèses en acte qui contribuent à faire découvrir l'amour du Christ. La terre de France a produit de nombreux saints qui ont su allier enseignement catéchétique et œuvres de charité, comme saint Vincent de Paul ou encore saint Marcellin Champagnat, éducateur de qualité, que j'ai eu la joie de canoniser.

Je confie vos diocèses à la garde de la Très Sainte Vierge Marie, qu'il me plaît d'invoquer avec vous sous le vocable d'Étoile de la mer; elle guide le peuple chrétien dans la fidélité à son Baptême, quels que soient les écueils du temps, pour qu'il marche joyeux à la rencontre du Christ Sauveur. À vous-mêmes, aux prêtres, aux diacres, aux personnes consacrées et à tous les fidèles, j'accorde une affectueuse Bénédiction apostolique.

[00280-03.02] [Texte original: Français]

MESSAGGIO DEL SANTO PADRE ALLA PONTIFICIA ACCADEMIA PER LA VITA

Pubblichiamo di seguito il Messaggio del Santo Padre Giovanni Paolo II ai Membri della Pontificia Accademia per la Vita, in occasione della Giornata commemorativa del Decennale di fondazione della Pontificia Accademia:

● MESSAGGIO DEL SANTO PADRE

Venerati Fratelli,

illustri Signori e gentili Signore!

1. Con gioia vi invio questo mio Messaggio in occasione della Giornata commemorativa del Decennale di fondazione della Pontificia Accademia per la Vita. A ciascuno rinnovo l'espressione della mia riconoscenza per il qualificato servizio che l'Accademia rende alla diffusione del "Vangelo della vita". Saluto in modo speciale il Presidente, Prof. Juan de Dios Vial Correa, come pure il Vice Presidente, Mons. Elio Sgreccia, e l'intero Consiglio Direttivo.

Insieme con voi, rendo grazie anzitutto al Signore per la vostra provvida Istituzione, che, dieci anni or sono, è venuta ad aggiungersi ad altre create dopo il Concilio. Gli Organismi dottrinali e pastorali della Sede Apostolica sono i primi a beneficiare della vostra collaborazione per quanto concerne conoscenze e dati necessari per le decisioni da assumere nell'ambito della norma morale concernente la vita. Così avviene con i Pontifici Consigli della Famiglia e per la Pastorale della Salute, come pure in risposta a sollecitazioni della Sezione per i Rapporti con gli Stati della Segreteria di Stato e della Congregazione per la Dottrina della Fede. E ciò può allargarsi anche ad altri Dicasteri ed Uffici.

2. Col passare degli anni diventa sempre più evidente l'importanza della Pontificia Accademia per la Vita. I progressi delle scienze biomediche, infatti, mentre fanno intravedere prospettive promettenti per il bene dell'umanità e la cura di malattie gravi ed affliggenti, non di rado però presentano seri problemi in relazione al rispetto della vita umana e della dignità della persona.

Il dominio crescente della tecnologia medica sui processi della procreazione umana, le scoperte nel campo della genetica e della biologia molecolare, i cambiamenti intervenuti nella gestione terapeutica dei pazienti gravi, insieme al diffondersi di correnti di pensiero di ispirazione utilitarista ed edonista, sono fattori che possono portare a condotte aberranti, nonché alla stesura di leggi ingiuste in relazione alla dignità della persona e al rispetto esigito dalla inviolabilità della vita innocente.

3. Il vostro apporto è poi prezioso per gli intellettuali, specialmente cattolici, "chiamati a rendersi attivamente presenti nelle sedi privilegiate dell'elaborazione culturale, nel mondo della scuola e delle università, negli ambienti della ricerca scientifica e tecnica" (Lett. enc. *Evangelium vitae*, 98). Proprio in questa prospettiva è stata istituita la Pontificia Accademia per la Vita, con il compito di "studiare, informare e formare circa i principali problemi di biomedicina e di diritto, relativi alla promozione e alla difesa della vita, soprattutto nel diretto rapporto che essi hanno con la morale cristiana e le direttive del Magistero della Chiesa" (Motu proprio *Vitae mysterium*, in: AAS 86 [1994], 386-387).

In una parola, rientra nel vostro compito di alta responsabilità la complessa materia oggi denominata "bioetica". Vi ringrazio per l'impegno che ponete nell'esaminare questioni specifiche di alto interesse, ed ugualmente nel favorire il dialogo tra l'investigazione scientifica e la riflessione filosofica e teologica guidata dal Magistero. E' necessario sensibilizzare sempre più i ricercatori, specie quelli dell'ambito biomedico, sul benefico arricchimento che può scaturire dal coniugare il rigore scientifico con le istanze dell'antropologia e dell'etica cristiane.

4. Carissimi Fratelli e Sorelle! Possa il vostro servizio ormai decennale proseguire sempre più apprezzato e sostenuto, dando i frutti sperati nel campo dell'umanizzazione della scienza biomedica e dell'incontro fra la ricerca scientifica e la fede.

A tal fine, invoco sull'Accademia per la Vita, auspice la Vergine Maria, la continua assistenza divina e, mentre assicuro a ciascuno il mio ricordo nella preghiera, imparto a tutti voi una speciale Benedizione Apostolica, che estendo volentieri ai vostri collaboratori e alle persone care.

Dal Vaticano, 17 Febbraio 2004

IOANNES PAULUS II

[00281-01.01] [Testo originale: Italiano]

[B0086-XX.01]
